

Formation « Les filières à Responsabilité Elargie du Producteur (REP), comment s'y retrouver ? »

Mercredi 26 février 2019

Paris

9H30 – 17H30

Public :

Formation destinée à un public de cadres/techniciens évoluant dans le secteur du recyclage, un responsable de site, un nouvel entrant ayant des connaissances de base concernant la réglementation relative aux déchets.

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la réglementation européenne et française applicable aux filières REP
- Connaître les principaux acteurs impliqués dans les filières REP
- Comprendre le fonctionnement des principales filières REP en France
- Comprendre les enjeux stratégiques et les évolutions à l'œuvre
- Comprendre le positionnement des entreprises du recyclage dans les filières REP

Durée et déroulement :

1 journée (7 heures) scindée en deux parties thématiques :

- Initiation aux filières REP : les principes de la REP, le cadre réglementaire et le fonctionnement
- Actualités et enjeux stratégiques des REP : les enjeux des filières REP pour les entreprises
- Tour de table en début de formation

Nombre de stagiaires :

Session de 4 à 12 stagiaires maximum

Contenus de formation et modalités pédagogiques

- Principe de la responsabilité élargie du producteur
- Panorama mondial et européen
- Cadre français : réglementation, gouvernance, schémas existants
- Evolutions à l'œuvre : la nouvelle directive européenne sur les déchets et la feuille de route économie circulaire
- Actions menées par FEDEREC sur les plans politique (stratégie sur les filières REP) et technique (force de propositions pour améliorer le fonctionnement des filières)

Ressources pédagogiques :

- Support Powerpoint
- Clé USB (études bibliographiques, dossiers techniques sur les REP)

Lieu et moyens techniques :

- Salle disposition en U
- Salle équipée wifi, Vidéo projecteur avec une prise HDMI pour brancher un PC

Encadrement pédagogique

Tess POZZI : Responsable du Pôle Technique de la Fédération des Entreprises de recyclage (FEDEREC) – en charge de l'animation du groupe de travail sur les filières REP de FEDEREC.

Jean-Pierre PARISI : Président du groupe de travail sur les filières REP de la Fédération des Entreprises de recyclage (FEDEREC), professionnel du recyclage.

Contrôle de l'assiduité

- Feuilles d'émargement par demi-journée

Modalités d'évaluation

- Quiz et séances questions/réponses sur le fonctionnement des filières REP
- Test de connaissance sur les filières REP en fin de formation

Tarif

- 400€ HT/stagiaire (entreprise adhérente à FEDEREC)
- 600€ HT/stagiaire (entreprise non adhérente à FEDEREC)

Nos tarifs incluent une pause-café, le déjeuner et les supports numériques remis à l'issue de la session.